

RENÉ BÆHREL. — *Une croissance: la Basse-Provence rurale (fin du XVI^e siècle - 1789)*. Paris, S.E.V.P.E.N., 1961. 842 pages et un atlas, VI-36 pages.

La Basse-Provence sert de cadre régional à cette thèse, mais les problèmes qu'elle pose ont une portée générale. C'est l'étude d'une croissance, c'est-à-dire des mutations d'une structure économique au cours des deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Après une expansion accélérée qui se serait prolongée jusqu'à la fin du XVII^e siècle, au delà de la dépression des années 1690-1730, l'économie agricole connaît une seconde reprise, plus faible, soutenue par la croissance du grand commerce. La région s'ouvre sur la mer et de nouveaux débouchés viennent relancer l'économie rurale, dont la structure s'est peu à peu et irréversiblement modifiée. Comment cette mutation s'est-elle faite et quelles en ont été les répercussions sur la structure sociale ? Tels sont les problèmes.

Par la délimitation de son champ d'étude, le traitement du sujet et les méthodes utilisées, l'ouvrage diffère profondément des récentes et meilleures investigations dans le même domaine. Une économie maritime succède à une économie continentale, voilà qui est facilement démontrable et démontré; l'auteur ne s'attarde pas, toute la thèse étant étroitement circonscrite à l'économie rurale. Si plusieurs travaux consacrés au grand commerce, à l'étude des prix ou à d'autres économies régionales, ont pu conclure à la stagnation de l'agriculture pendant ces deux siècles, c'est que peut-être aucun n'avait encore aussi minutieusement démonté tous les mécanismes de cette économie. Peut-être aussi que la croissance dont nous sommes ici témoins est un phénomène méridional, qui n'exclut pas la relative fixité, sommairement constatée ailleurs. Donc essentiellement une économie rurale, appréhendée à travers des terroirs, des villages juxtaposés. Si quelques villes comme Arles et Aix servent parfois à la démonstration, Marseille, ses bourgeois et leurs capitaux en sont absents.

Laissant de côté le problème des méthodes que nous reprendrons plus loin, constatons la deuxième originalité de l'ouvrage, qui nous est révélée d'emblée par le plan adopté. Un cloisonnement initial entre les différents termes de la démonstration. Nous n'avançons pas selon un découpage temporel portant en lui l'enchevêtrement d'actions réciproques qui le précèdent et le suivent, non plus que nous allons d'une quelconque cause assumée comme première à la diversité de ses effets. Ici l'étude est d'abord discontinue. Le champ d'étude ayant été isolé, les cloisons seront ensuite repoussées les unes après les autres : une propriété est mise en valeur de telle et telle manière; supposons le volume de la production inchangé, voyons quels seraient les effets d'une hausse ou d'une baisse des prix sur cette mise en valeur; puis, faisons bouger à son tour la production. Ainsi chaque élément conjoncturel en cause est mis en rapport avec la structure initiale qu'il modifie. Puis vient la réaction de la structure sur le conjoncturel qu'elle réoriente. Ni cause, ni conséquence nulle part, mais

un jeu où s'entremêlent étroitement des relations quasi mécaniques, l'ordre qui lie les phénomènes ayant été mis à jour.

« Tout étant imbriqué, écrit René Bæhrel, le plus difficile est de savoir par où commencer. » Il commence par le mouvement des prix, défini avec le grand commerce comme un symptôme. Une phase *B* au XVII^e siècle et une phase *A* au XVIII^e siècle, la coupure placée en 1689. Chaque phase est divisée en « périodes » à peu près trentenaires, orientées dans un seul sens et jouant le rôle en les prolongeant, des intercycles d'Ernest Labrousse. Chaque période comprend quatre cycles, seule combinaison selon l'auteur qui permet de dégager l'alternance régulière des périodes. Le XVII^e siècle s'ouvre sur une période à tendance à peu près horizontale, qualifiée par contraste de période *b*. En 1625, commence une hausse longue des prix à laquelle succède une baisse en 1655. Les périodes du siècle suivant s'enchaînent selon le rythme *a-b-a*, avec des points de renversement de tendance moins apparents et des crises qui vont en s'atténuant, par suite des importations de blé qui modèrent les effets de la pénurie. Divers prix sont étudiés, qui tous suivent grossièrement le mouvement des prix du blé, sauf celui du vin, qui décrit un mouvement à peu près inverse de celui des céréales. Cette opposition servira d'articulation aux démonstrations qui suivront.

La vie économique est ramenée à ses deux éléments fondamentaux, l'offre et la demande. L'offre, c'est-à-dire la production, qu'il faut élaguer de ses fluctuations pour en dégager le fait de structure, la mise en valeur. Le raisonnement sur les mouvements de la production s'appuiera à la fois sur le volume (comptes des dîmes) et sur la valeur (arrentement des grandes exploitations ecclésiastiques). La même périodicité constatée dans la courbe des prix se retrouve en gros ici; chaque baisse de la production correspond à une période de hausse des prix et vice versa. Expansion du volume et de la valeur de la production de blé au XVII^e siècle, plafonnement et décroissance au XVIII^e siècle.

Le rapprochement entre ce mouvement global de la production et celui des récoltes obtenues sur deux mas arlésiens permettra de saisir les changements qui s'opèrent dans la mise en culture. La quantité de grains recueillis dépend à la fois des récoltes et des étendues emblavées. Ces dernières demeurant stables sur les deux mas, tout décalage avec les taux d'accroissement de la production régionale pourra être interprété comme la résultante de variations dans la mise en valeur. De fait, la comparaison permet de constater une augmentation des emblavures de 1600 à 1630, due à une grande poussée des défrichements; une relative stabilité des terres à blé de 1630 à 1660 et l'accroissement simultané des plantations de vignes. L'avance des emblavures comme celle des vignes semblent bloquées à la fin du siècle, mais la plantation connaît un nouvel essor de 1700 à 1730. Si dans la nouvelle période *b* qui commence, un faible mouvement de défrichement est indiqué par les textes, dans l'ensemble la limite de l'espace labourable a été atteinte. En résumé, une

alternance entre semailles et plantations, celles-ci se développant en période de hausse des prix du blé, ce qui, au premier abord, semble paradoxal.

Pour l'expliquer, il faut faire intervenir d'autres éléments. Celui qui veut défricher, semer ou planter, a besoin de fonds et ceux-ci lui sont procurés par l'épargne qu'il a pu faire dans une période antérieure. L'épargne étant la différence entre la valeur de la production et les frais de culture, il faut étudier ces derniers, soit frais de semence, main-d'œuvre salariée, engrais. Ici s'insère une minutieuse étude du troupeau et de ses rendements. Au bout de la démonstration, on voit qu'une période *a* implique une hausse de tous les frais de production, que ne compense pas la hausse des prix appliquée à de moindres récoltes. D'où diminution de l'épargne. C'est donc la conjoncture passée qui, en période *b*, oriente le choix de l'exploitant vers la vigne, qui exige moins de dépenses. Et ainsi la substitution se fait au moment même où la modification de structure accomplie à la période précédente se répercute sur la conjoncture. L'alternance dans la mise en culture se poursuit tout au long du XVII^e siècle, la structure résistant à la conjoncture, mais petit à petit un palier est atteint. Il n'y a plus de terres nouvelles, les derniers défrichements ont mis à nu des sols trop faibles vite épuisés, la disparition des herbages a entraîné la décroissance du troupeau. Les emblavures ne parviennent jamais tout à fait à retrouver leurs dimensions antérieures; un point de rupture est atteint et, après la reprise de 1730, c'est la vigne qui l'emporte définitivement. Marseille importera du blé, la Basse-Provence trouvera de nouveaux débouchés pour une production de vin accrue; une nouvelle économie aura remplacée l'ancienne.

Étudier la demande, c'est connaître le nombre de consommateurs, soit les mouvements démographiques, et leur capacité de consommation, soit leur degré d'aisance.

Les recherches de René Bæhrel dans le domaine de la démographie sont particulièrement instructives et neuves. Sans en suivre tous les développements, notons ici les principales conclusions. La ponction de la mortalité sur la longue durée envisagée est constante, à tel point qu'on peut la négliger dans les calculs de croissance. Seule la natalité, donc en définitive la nuptialité, commande le mouvement démographique. Il n'y a pas de relation directe, de cause à effet, entre disette, hausse des prix et mortalité; l'une et l'autre peuvent dépendre de conditions climatiques qui provoquent la mauvaise récolte comme la maladie. En revanche la disette, ou la simple appréhension d'une disette, entraîne une baisse de la nuptialité. Celle-ci est-elle entravée ou simplement retardée en période *a*, il s'ensuit une dénatalité dans la période subséquente. La corrélation sera difficile à suivre du fait que les effets d'une chute de la nuptialité à une époque donnée se font sentir pendant plus d'un siècle et sont souvent insaisissables puisqu'ils s'entremêlent à des effets dus à d'autres mouvements de nuptialité, créés à d'autres époques. Aucune conclusion valable ne peut être obtenue avec des calculs portant sur l'ensemble de la population, ainsi ceux qui consistent à soustraire globalement les décès des naissances pour obtenir

des taux d'accroissement. Seul le découpage préalable de la population par groupes d'âge permet d'avancer, l'importance respective de ces groupes étant déterminante. Mettant en relation le nombre de personnes en âge de se marier et le taux de nuptialité, on constate que même si ce dernier a tendance à s'élever en période d'abondance, il doit être appliqué à un nombre x de mariables, pouvant être issus d'une période de dénatalité antérieure. Ainsi le mouvement long du nombre de mariages ne sera pas calqué sur la courbe longue des prix. La nuptialité est soumise à la double action de la conjoncture, l'une immédiate et l'autre de la durée d'une génération. A son tour la structure démographique agit sur les prix. Une réduction de la main-d'œuvre provoque la hausse des salaires; une augmentation de la population signifie accroissement de la demande, donc hausse des prix.

Le tableau qui se dégage de ce jeu d'actions et de réactions en Basse-Provence est le suivant : vigoureuse poussée démographique au XVII^e siècle, suivie d'une stagnation et même d'une baisse d'une cinquantaine d'années. Il faut attendre le milieu du XVIII^e siècle pour que s'effacent tous les effets négatifs cumulés des conjonctures antérieures et qu'un taux de nuptialité non freiné, appliqué à des effectifs reconstitués, amorce un nouvel essor démographique.

Une fois connu le nombre d'hommes, nous passons à l'étude de leurs revenus avec l'analyse d'un budget communal qui donne une première vue d'ensemble. D'une part, les dépenses courantes, impôts royaux, dîmes et droits seigneuriaux; de l'autre, les recettes des banalités (moulins, fours, etc., que les communautés ont depuis longtemps rachetés aux seigneurs) et surtout l'impôt direct sur la propriété foncière ou taille cadastrale. Celle-ci sert de base à l'évaluation des revenus, mais comment atteindre le volume de l'épargne? Par tâtonnements, à partir d'un modèle abstrait, concrétisé au fur et à mesure qu'il subit les incidences des mouvements des prix, des récoltes, des impôts, des dimensions de la famille, un seuil de l'indépendance ou minimum vital est d'abord établi. Par exemple, pour un ménage avec deux enfants, l'indice du minimum de terres à posséder passerait successivement en 1634, 1689, 1718, 1730 et 1779 (dates des cadastres) de 100 à 80, 176, 88 et 101. Tout revenu qui dépasse le minimum vital procuré par cette propriété constitue l'épargne. Cette épargne globale, de même que le nombre des épargnants, croît fortement au XVIII^e siècle, commence à fléchir dès 1672 pour aller en diminuant jusqu'en 1718, puis remonte pour atteindre en 1779 à peu près le même niveau qu'en 1634.

Cette démonstration ne portant que sur le revenu de la propriété foncière est reprise pour les autres formes de revenus : le faire-valoir indirect, fermage, rentes et métayage, les revenus procurés par un métier ou un commerce, le salaire, les droits seigneuriaux, les dîmes et les offices. Notons que ces trois dernières catégories comptent pour peu dans la formation de l'épargne globale; que l'épargne des gens de métier, par suite de la décroissance du commerce

local au XVIII^e siècle, ne retrouvera que la moitié de son volume initial après les mauvaises années d'entre-siècles. Quant au journalier, il perd au XVIII^e siècle la faculté d'épargner qui lui permettait au siècle précédent d'améliorer un peu sa condition.

Revenant au revenu de la terre, un pas de plus sera franchi lorsque nous connaîtrons la part de chaque catégorie sociale et l'évolution de ces parts. L'accroissement ou la diminution relative de la fraction du sol détenu par nobles, bourgeois et paysans ne fournit que des données grossières que M. Bâhrel complète par l'étude des mouvements de la propriété individuelle et, pour commencer, celle de l'inégalité relative des revenus des riches et de pauvres. Va-t-on voir augmenter cette inégalité en période d'expansion ? Tout au contraire, ce n'est que durant le marasme économique de 1690-1718 que l'inégalité quasi constante en d'autres périodes s'accroît légèrement, le petit exploitant ayant été le plus touché. L'étude de l'inégalité absolue démontre que le pourcentage des possédants au-dessus de la frontière de l'indépendance reste invariable en 1634 et 1672, diminue jusqu'en 1718 et s'élève ensuite considérablement jusqu'en 1779. Ainsi à la fin de l'Ancien Régime, « malgré l'augmentation des impôts et la hausse des prix, le nombre de ceux qui peuvent faire face aux charges grandissantes est proportionnellement plus élevé que jamais ». Mais ce nombre compte moins de grands indépendants. Voici quelques proportions : sur 100 possédants, 75 paysans et 25 non-paysans, soit un ordre de grandeur à peu près constant pour toute la période, approximatif étant donné les écarts entre les localités. En 1634, 1718 et 1779, on trouve successivement 83%, 70% et 90% d'indépendants chez les non-paysans et 36%, 20% et 54% chez les paysans. Rien ici qui s'apparente au phénomène de l'accaparement du sol par la bourgeoisie constaté par Gaston Roupnel en Dijonnais et par Marc Venard dans les campagnes au sud de Paris. La structure sociale inscrite dans la distribution de la fortune foncière de la Basse-Provence est presque rigide.

Ni la conjoncture démographique, ni celle des revenus n'ont eu d'effets directs sur cette structure. Le cas échéant, on aurait assisté au morcellement par partages successoraux et à une aggravation de l'inégalité en période de hausse. C'est donc qu'un autre phénomène est venu contrarier des effets conjoncturels à ce point attendus qu'on les a souvent énoncés comme des lois. Cet autre phénomène, nous l'avons rencontré ; c'est l'homme qui, poussé par la conjoncture, réaménage le terroir, contrôle dans une certaine mesure cette conjoncture par la mise en valeur.

Est-ce la seule intervention de l'homme ? Des institutions recouvrent cette société ; des mentalités peuvent la déterminer. Du rapide tableau qui est ici brossé, il découle que ces institutions les plus près du peuple, la seigneurie et la communauté, n'ont pas changé, non plus que les attitudes vis-à-vis de l'État, de l'Église, de la seigneurie et de la communauté. Tout ceci, très vite dit, ne sert qu'à amener le dernier argument : les grands

épargnants qui contrôlent la vie de la communauté ont-ils pu de ce fait exercer une action déterminante ? Ils le tentèrent. Mesures pour bloquer les salaires, faire retomber la masse des impôts sur les petits possédants, efforts pour enrayer l'irrigation et les défrichements qui font baisser les prix. Mais cette action est sans lendemain. La conjoncture, conclut René Bæhrel, ne se laisse pas commander directement par le producteur. Si les consuls gros producteurs combattent l'importation des blés étrangers, favorisée par le pouvoir central et devenue nécessaire au XVIII^e siècle, par contre il est dans leur intérêt de soutenir l'expansion du vignoble, de s'assurer le monopole du marché local, à coup d'impositions sur les vins étrangers, de tenter de réserver aux vins provençaux des débouchés lointains. Cette action concertée des grands possédants fait suite à l'action aveugle de la collectivité sur la mise en valeur, toutes deux déterminées et aussi déterminantes dans le passage d'une économie fermée à une économie maritime. Tant de chiffres, une histoire où n'apparaît aucun des événements qui jalonnent la démarche traditionnelle de l'historien ! Et pourtant cette histoire nous a à tout moment rapproché de l'homme qui la vivait.

Au terme d'un compte rendu qui ne peut faire justice à un ouvrage aussi dense, il convient de mentionner les polémiques qui se sont élevées autour des recherches de René Bæhrel, avant la parution de la thèse. Elles portèrent principalement sur les mouvements des prix et de la démographie et l'estimation des terres. Selon l'auteur, toute conclusion sur le revenu et l'épargne qui ne s'appuie que sur des superficies, sera fautive par suite de la variété des sols et de leurs rendements. C'est condamner tous les historiens qui, faute de cadastres, doivent raisonner sur des terriers et ces derniers (tel Goubert) répliquent que les terriers suffisent bien lorsque les terres ne sont pas aussi inégales qu'en Provence. Les méthodes d'analyse démographique aboutissent à des conclusions nouvelles; la démarche fut jugée non orthodoxe, notamment par le démographe Louis Henry. Enfin, les positions de René Bæhrel sur les prix ont fait couler beaucoup d'encre. Il est inutile selon lui de calculer avec des prix métalliques, les prix nominaux suffisent. C'est nier l'explication traditionnelle d'un mouvement des prix reposant sur les variations de la masse métallique en circulation, pour tenter de rechercher une autre explication dans le concret, production et consommation. Ceci n'a pas été sans susciter l'indignation, en particulier celle de Jean Meuvret¹. Dans sa préface, René Bæhrel reprend en détail toute cette question complexe, qu'il est impossible de résumer.

Ce sur quoi il importe d'insister davantage, ce sont les méthodes, à chaque chapitre présentées, appliquées, discutées, qui font de cet ouvrage un véritable manuel d'économie historique statistique. La documentation chiffrée occupe

¹ Voir *Economie et histoire à propos des prix dans Eventail de l'histoire vivante*, Paris, Colin 1953. Et les observations de Jean Meuvret suivies d'une réponse de René Bæhrel dans *Annales (Economies, Sociétés, Civilisations)*, 1955, p. 47-62.

quelque 250 pages à la fin du volume tandis que les graphiques sont groupés dans un album à part. Avant de commencer à raisonner sur un problème, M. Bæhrel nous présente un graphique, la plupart du temps confectionné à partir des chiffres bruts disposés sur du papier logarithmé et qui livre, sans calculs préalables, les taux d'accroissement qui guideront la pensée. L'image n'est pas la simple illustration d'une conclusion, mais un point de départ qui précède et oriente la réflexion.

Si l'échelle logarithmique est préférée, les méthodes plus fréquemment utilisées pour tel type de raisonnement ne sont pas pour autant passées sous silence. En face d'un problème, l'auteur aligne toute la gamme des calculs possibles, pourcentages, moyennes, médianes mobiles, courbes de fréquence, etc., pour conserver à la fin la méthode qui répond le mieux au but cherché. Le lecteur participe ainsi tout au long à l'élaboration du raisonnement et celui-ci le laisse-t-il insatisfait, il peut recourir aux données numériques pour le reprendre à sa guise.

Un second type de démonstration, peu usité en histoire, est le « modèle », souvent employé ici. D'abord imaginé de manière abstraite, ce canevas est progressivement greffé au réel. Il permet de surmonter l'enchevêtrement des données multiples, de voir clair dès le départ.

Dans toute la Basse-Provence, quelques localités, une surtout pour laquelle l'auteur a réuni toutes les statistiques, servent d'échantillons à maintes reprises. Mais aucune conclusion ne sera tirée de cet ou ces échantillons avant de les avoir soumis à des « tests de concordance » avec l'ensemble de la région étudiée.

Donc un livre riche en enseignements méthodologiques, une enquête menée avec patience et rigueur, qui apporte, en particulier pour le XVII^e siècle, des conclusions nouvelles et inattendues. Paru il y a déjà six ans, l'ouvrage a pu passer inaperçu au Canada, d'autant plus qu'il n'a pas bénéficié en France de toute l'attention qu'il méritait². Mais dira-t-on, les problèmes de la Basse-Provence sont bien éloignés de ceux de la Nouvelle-France. Sans doute, mais le sont tout autant ceux qui se posaient à la même époque en Normandie, en Touraine ou au Poitou. Aucune histoire rurale européenne ne nous fournira des modèles, mais nous y chercherons des références et des méthodes. Cette étude difficile a le grand mérite de poser le problème des divergences de conjoncture dans un espace géographique donné. En s'écartant à tout moment des sentiers battus, elle met l'historien en garde contre des conclusions hâtives, que favorise un certain unanimité historiographique. Elle prolonge et renouvelle les grands travaux déjà faits en histoire rurale et ne peut être ignorée.

Louise DECHÊNE,
représentant des Archives
du Québec à Paris.

² Nous n'avons relevé qu'un compte rendu, par E. Le Roy Ladurie, dans *Annales (Economies, Sociétés, Civilisations)*, 1965, p. 1268-1280.